



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du commerce international

CIIT • NUMÉRO 086 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

—
Président

L'honorable Mark Eyking

Comité permanent du commerce international

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

• (1535)

[Traduction]

Le président (L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.)): Bon après-midi à tout le monde. Nous en sommes maintenant à la merveilleuse journée du mercredi.

Je m'appelle Mark Eyking. Je suis le président du Comité du commerce international. Nous poursuivons aujourd'hui notre étude sur le multiculturalisme et le commerce international. La dernière fois, nous avons eu une excellente réunion, très dynamique, et un très bon échange. J'attends avec beaucoup d'intérêt les témoignages d'aujourd'hui.

Pour cette réunion, nous accueillons trois organisations: la Chambre de commerce Indo-Canada, la Fédération nationale des associations commerciales et professionnelles italo-canadiennes et la Chambre de commerce Canada-Ukraine. Messieurs, je vous souhaite la bienvenue.

Si c'est la première fois que vous comparez devant le Comité, vous voudrez sans doute savoir que nous avons une procédure établie. Nous vous serions reconnaissants de vous en tenir, pour votre exposé préliminaire, à cinq minutes ou moins. Cela laisse plus de temps pour la discussion entre témoins et députés. Si vous croyez que vous n'avez pas eu le temps de nous faire part de vos idées, vous aurez l'occasion d'en parler davantage plus tard dans le cadre de vos réponses aux questions qui vous seront posées.

Sans plus tarder, nous allons maintenant entendre Zenon Potoczny, de la Chambre de commerce Canada-Ukraine.

Monsieur, la parole est à vous.

M. Zenon Potoczny (président, Canada-Ukraine Chamber of Commerce): Merci, monsieur le président et membres du Comité permanent du commerce international, de m'avoir donné l'occasion de paraître.

C'est toujours un honneur pour moi de me trouver dans notre capitale nationale. Même si nous avons la chance de bénéficier du soutien de différents ordres de gouvernement, l'appui que le gouvernement fédéral nous a prodigué ces dernières années est incomparable. Je ne crois pas qu'il y ait un seul Canadien qui ne connaisse pas l'Ukraine et sa culture. Depuis des générations, des Ukrainiens contribuent à la société canadienne et, depuis au moins une génération, le Canada manifeste généreusement son appui à l'indépendance de l'Ukraine.

Je voudrais parler brièvement de l'évolution de la main-d'oeuvre ukrainienne au Canada. Il y a 125 ans, le gouvernement canadien a offert des parcelles de terre à des agriculteurs et des ouvriers. Les générations qui ont suivi se sont intégrées dans la société canadienne, leurs membres exerçant toutes sortes de professions et occupant différents postes importants: juges, députés, sénateurs et même gouverneur général.

Je suis moi-même immigrant. Ma famille et moi sommes arrivés au Canada vers le milieu des années 1970. J'ai fait ici des études supérieures et obtenu une maîtrise en administration. J'ai même travaillé pour le gouvernement fédéral à un moment donné avant d'avoir ma propre entreprise, qui a maintenant des activités sur deux continents, et particulièrement au Canada et en Ukraine.

Un autre de nos directeurs, Oleg Koval, est arrivé au Canada dans la trentaine. Spécialiste en informatique, il emploie maintenant des dizaines de personnes qui répondent aux besoins informatiques d'une clientèle très diverse. En fait, il confie même certaines tâches à une succursale qu'il a créée en Ukraine.

À la Chambre de commerce Canada-Ukraine, notre premier vice-président, M. John Iwaniura, a été l'un des lauréats du Prix RBC des 25 grands immigrants au Canada. Il est président du Caravan Group, société de camionnage et de logistique qui exploite plus de 400 véhicules et emploie des centaines de personnes partout au Canada. Ce ne sont là que quelques exemples de la contribution de récents immigrants à la vie professionnelle au Canada.

Pour les Canadiens d'origine ukrainienne, la possibilité de faire du commerce avec le pays d'origine, qu'il s'agisse de la Pologne, de l'Ukraine ou du Bélarus, était en pratique inexistante sous les régimes communistes. N'empêche, en 1989, une mission commerciale composée de plus de 100 gens d'affaires et professionnels du Canada a visité l'Ukraine soviétique pendant deux semaines et a créé les premières structures destinées à développer le commerce entre les deux pays. En 1992, 25 ans plus tard, la Chambre de commerce Canada-Ukraine a officiellement vu le jour. Essentiellement composée au départ de personnes d'origine ukrainienne, elle comprend maintenant des Canadiens de différentes cultures qui ont ou cherchent à avoir des activités commerciales en Ukraine.

Le parcours n'a pas été facile. Comme beaucoup des membres du Comité le savent sans doute, l'Europe de l'Est et les pays de l'ancien bloc soviétique faisaient de leur mieux dans les premiers temps en dépit de la corruption, de l'instabilité financière, des prédateurs et du manque de soutien des gouvernements locaux. Ce ne sont que quelques-uns des facteurs qui ont fait que seuls les plus forts ont survécu.

Cela dit, il y a maintenant une nouvelle génération de gens d'affaires et de responsables politiques en Ukraine. Beaucoup d'entre eux ont fait leurs études dans des pays occidentaux, parlent couramment l'anglais et se rendent compte du potentiel de la planification à long terme et de la croissance ainsi que des avantages qui peuvent en découler.

Je voudrais noter qu'un grand nombre d'actuels ministres, gens d'affaires, lobbyistes et partisans de la réforme en Ukraine sont des diplômés du Programme parlementaire Canada-Ukraine, ou PPCU, qui donne encore à des étudiants ukrainiens la possibilité de faire des stages au Parlement du Canada. M. Fonseca vient d'ailleurs de me dire que l'un d'entre eux travaille actuellement pour lui.

Lundi dernier, à Toronto, M. Groysman, premier ministre de l'Ukraine, a prononcé un discours devant une centaine de gens d'affaires canadiens au Forum des affaires Canada-Ukraine que nous avons organisé. Même si des membres de la communauté canado-ukrainienne étaient présents, notamment des gens d'affaires, il y avait aussi un certain nombre de personnalités du monde des affaires du Canada.

Le principal conseiller du premier ministre Groysman, M. Daniel Bilak, qui est aussi directeur de l'initiative UkraineInvest, est un avocat canadien. De plus, la vice-ministre du Développement économique et du Commerce de l'Ukraine, Nataliya Mykolska, est elle aussi une diplômée du PPCU.

Je dois également noter que la Canadienne Lenna Koszarny, chef de la direction d'Horizon Capital, faisait aussi partie de la délégation lundi dernier. Chargée de la gestion de plus de 600 millions de dollars US, elle a fait, de concert avec son équipe, plus de 140 investissements directs dans l'économie ukrainienne, qui ont assuré un bon rendement aux investisseurs et actionnaires. Elle encourage d'autres Canadiens à investir en Ukraine, nous donnant ainsi un exemple unique non seulement des Canadiens qui font un commerce lucratif avec leur pays d'origine, mais aussi des Canadiens à l'étranger qui incitent des compatriotes à investir en Ukraine.

Pourquoi l'Ukraine est-elle importante pour le Canada aujourd'hui? La réponse est simple. L'Ukraine présente deux caractéristiques extraordinaires: céréales et cerveaux.

De tout temps, l'Ukraine était le grenier de l'Europe. Depuis quelque temps, elle est une source à la fois de céréales et de matière grise non seulement pour l'Europe, mais pour le monde entier, dans le domaine de l'informatique.

Elle est en train de dépasser des pays tels que l'Inde...

Des voix: Oh, oh!

M. Zenon Potoczny: ... je m'excuse, mes amis... et les Philippines pour ce qui est de la sous-traitance en soutien et en solutions informatiques.

Le président: Je regrette de vous interrompre, mais je vous prie de conclure rapidement.

• (1540)

M. Zenon Potoczny: Je vais prendre deux minutes.

La Barclays Bank a tout son département d'informatique à Kiev, en Ukraine. Votre société nationale Canadian Tire recourt beaucoup aux services de soutien informatique de l'Ukraine. En fait, des applications de réputation mondiale, comme WhatsApp, PayPal et Petcube, ont toutes été développées en Ukraine.

En ce qui concerne en particulier les échanges commerciaux entre le Canada et l'Ukraine, le plus important jalon du dernier quart de siècle a été posé le 1er août 2017 avec l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine. Cet accord représente non seulement le couronnement de 25 ans d'efforts de notre Chambre de commerce, mais aussi le résultat de sept ans de travail inlassable de concert avec les gouvernements du Canada et de l'Ukraine.

Le projet de soutien du commerce et de l'investissement Canada-Ukraine ou SCICU est une initiative de la Chambre de commerce et du Conference Board du Canada qui a bénéficié d'un financement du gouvernement fédéral. C'est un projet de cinq ans destiné à promouvoir le commerce et l'investissement entre les deux pays. Avec des bureaux à Toronto et Kiev, le projet vise à dépasser les attentes créées par la signature de l'accord de libre-échange. Dans les huit derniers mois de cette année, le commerce bilatéral a très

sensiblement augmenté, enregistrant un taux de croissance d'environ 71 %.

Je dois souligner, pour la gouverne du Comité, l'importance des projets tels que le SCICU comme moyen indispensable d'assurer le succès de l'accord de libre-échange. Même si le gouvernement ukrainien fait sa part en offrant du soutien technique, il manque actuellement des ressources nécessaires pour appuyer financièrement des programmes de développement du commerce.

Le SCICU met en évidence les valeurs canadiennes en Ukraine. Des considérations telles que l'environnement et l'égalité des sexes, qu'on n'avait jamais sérieusement pris en compte en Ukraine, font maintenant partie du projet.

En conclusion, je voudrais remercier le Comité du commerce international de la Chambre des communes de nous avoir invités à contribuer à son étude du multiculturalisme et du commerce international. J'espère que cet exposé vous a donné une bonne idée de la contribution des Ukrainiens qui vivent au Canada et des avantages de leur participation à la croissance économique du pays.

Au chapitre du développement des exportations, la plus grande ressource pouvant favoriser la croissance économique est une bonne gestion de programmes tels que le SCICU, qui appuient concrètement l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine.

La Chambre de commerce Canada-Ukraine a entrepris avec succès de bâtir des ponts entre nos deux pays pendant le dernier quart de siècle. Elle poursuivra à l'avenir ses efforts tendant à favoriser le développement des relations entre entreprises.

L'appui du gouvernement du Canada et de comités comme le vôtre à des organisations telles que la Chambre de commerce Canada-Ukraine joue un rôle essentiel dans le succès de ces efforts.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé.

Le président: Merci, monsieur.

Nous allons maintenant passer de la communauté des affaires ukrainienne à la communauté des affaires italienne. De notre merveilleuse ville de Toronto, nous entendrons, par vidéoconférence, M. Robert Sacco.

Monsieur, je vous souhaite la bienvenue. La parole est à vous.

M. Robert Sacco (président, Fédération nationale des associations commerciales et professionnelles italo-canadiennes): Merci, monsieur le président et membres du Comité du commerce international de la Chambre des communes.

Je m'appelle Robert Sacco. Sur le plan professionnel, je suis chef du secteur de service des douanes et du commerce chez KPMG. J'ai émigré au Canada en 1958. À titre de président de la Fédération nationale des associations commerciales et professionnelles italo-canadiennes, je voudrais remercier le Comité du commerce international de nous avoir permis de participer à son étude sur le multiculturalisme et le commerce international.

Notre organisation a vu le jour comme association en 1949, date de création de notre première section régionale à Montréal. Lors de la constitution officielle de la Fédération nationale des associations commerciales et professionnelles italo-canadiennes en 1983, nous avions déjà 11 sections régionales au Canada. À part ses activités commerciales, la fédération nationale est très fière de signaler que ses sections ont versé plus de 10 millions de dollars à différents organismes de bienfaisance et programmes d'éducation à base communautaire. En majorité, nos dons sont allés à des hôpitaux, à des maisons de retraite et à des étudiants qui bénéficiaient d'une aide gouvernementale. La moitié des fonds distribués a servi à financer plus de 2 500 étudiants. Nous avons également établi des programmes de bourses dans trois grandes universités.

À part les efforts déployés au Canada, les sections régionales des ACPIC ont aidé l'Italie, de concert avec d'autres organisations italiennes, lors de catastrophes naturelles. À part les nombreux efforts destinés à recueillir des fonds, nous avons organisé, le vendredi 12 mai 2017, un déjeuner pour le fonds de secours aux sinistrés du séisme en Italie, auquel ont assisté 600 personnes, avec la participation de Sergio Marchionne, chef de la direction de Fiat Chrysler. Le premier ministre Justin Trudeau et la première ministre de l'Ontario Kathleen Wynne étaient assis à la table d'honneur. Le premier ministre a promis de verser un montant égal aux dons recueillis du public, jusqu'à concurrence de 2 millions de dollars. Mme Wynne, de son côté, a fait un don de 250 000 \$. Le déjeuner a permis de recueillir près de 613 000 \$. Avec la contrepartie fédérale, la collecte de fonds a jusqu'ici rapporté quelque 2 650 000 \$.

Le fonds de secours aux sinistrés du séisme en Italie fera un don assez important à une initiative conjointe du Vatican et de la Croix-Rouge italienne visant à financer des projets d'hôpitaux télémedicaux. Quand ces hôpitaux de campagne à technologie avancée ne seront pas en train d'intervenir à la suite de catastrophes naturelles, ils desserviront des petites villes qui manquent d'installations médicales. Le fonds de secours s'est engagé à financer deux de ces hôpitaux.

Un examen de l'histoire des Italo-Canadiens membres des ACPIC, en particulier, révèle un schéma commun de valeurs familiales, d'esprit civique et d'éducation qui forme la pierre angulaire de notre succès au Canada. Nous aidons les collectivités où nous avons des activités parce que nous nous soucions à la fois du Canada et de l'Italie. C'est notre engagement. C'est notre contribution à un investissement dans la société canadienne. Nous sommes également très heureux de l'entrée en vigueur, le 21 septembre, de l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne. Nous espérons voir une intensification des activités bilatérales entre l'Italie et le Canada ainsi qu'avec d'autres membres de l'UE.

Je vous remercie de m'avoir invité à participer à cette réunion.

● (1545)

Le président: Merci, monsieur.

Nous allons maintenant entendre les représentants de la Chambre de commerce Indo-Canada. Nous avons le plaisir d'accueillir M. Dhanjal, président, et M. Brahmhatt, directeur.

Messieurs, je vous souhaite la bienvenue.

Je crois que c'est le président qui prendra la parole aujourd'hui.

À vous, monsieur.

M. Kanwar Dhanjal (président, Chambre de commerce Indo-Canada): Merci beaucoup. Bonsoir, membres du Comité du commerce international et collègues de la Chambre de commerce Canada-Ukraine.

C'est la première fois que des représentants de la Chambre de commerce Indo-Canada ont l'occasion de venir à la Chambre des communes parler des activités de leur organisation que, par souci de concision, je désignerai par le sigle ICCC. L'ICCC est depuis 40 ans l'organisation de la diaspora indienne au Canada.

Nous nous occupons du commerce bilatéral entre le Canada et l'Inde. En ce moment, les échanges commerciaux entre les deux pays s'élèvent à 8 milliards de dollars, ce qui est très inférieur à leur potentiel. Les occasions se multiplient. Dans les huit derniers mois, ces échanges ont augmenté de 20 %. Il y a des progrès sensibles, mais il reste encore beaucoup à faire.

L'ICCC a des activités depuis 40 ans. Dans le passé, des premiers ministres du Canada ont visité l'Inde. Le premier ministre Harper, du gouvernement précédent, s'y est rendu, et le premier ministre de l'Inde, Narendra Modi, a visité le Canada. C'était la première visite officielle à Ottawa d'un premier ministre indien depuis 42 ans. Son seul objet était de stimuler les échanges commerciaux entre les deux pays. C'est ce que nous essayons de faire.

L'Inde a l'économie qui connaît la plus forte croissance dans le monde, s'élevant à plus de 7 % par an, mais le pays a du retard dans de nombreux secteurs: infrastructures, technologies propres, sécurité alimentaire, salubrité des aliments, éducation, etc.

Je suis heureux de dire que le Canada accueille chaque année 100 000 étudiants indiens. Si on suppose que chacun dépense en moyenne 40 000 \$ pour quatre semestres, on peut dire que leur contribution à l'économie canadienne se chiffre à 4 milliards de dollars. Il n'en reste pas moins que cela doit encore augmenter et que des efforts sont nécessaires à cette fin.

Dans le domaine commercial, il y a un élément qui a beaucoup tardé: c'est l'accord global de partenariat économique, ou AGPE, que nous espérons encore signer un jour. Il est en négociation depuis 10 ans, toute une décennie.

Ce mois-ci, le ministre Bains, le ministre Champagne, et un autre ministre iront en Inde afin d'accélérer la signature de l'AGPE. Par ailleurs, au cours des deux ou trois dernières années, le Régime de pensions du Canada a investi beaucoup d'argent en Inde. Ce n'est cependant pas assez. Nous devons stimuler les investissements entre les deux pays.

À l'heure actuelle, la communauté d'origine indienne du Canada compte 1,5 million de personnes. C'est donc une communauté très nombreuse. Au chapitre du commerce, les échanges ne sont pas aussi importants qu'ils devraient l'être. La Chambre de commerce espère obtenir l'aide du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des administrations locales afin que tout le monde travaille ensemble à l'intensification du commerce.

La première ministre de l'Ontario Kathleen Wynne s'est rendue en Inde l'année dernière. Il en est de même du premier ministre la Saskatchewan, du maire de Toronto, John Tory, des maires de Markham, Mississauga et Brampton. Le seul objet de ces visites était de développer le commerce. Nous espérons donc voir des progrès dans ce domaine avec des échanges plus importants et plus fructueux.

● (1550)

Le Canada dispose de technologies avancées. De son côté, l'Inde a besoin de partenariats technologiques, notamment en matière d'infrastructures. En Asie, les investissements en infrastructures devraient s'élever à 6 milliards de dollars, dont une grande partie ira à la Chine et à l'Inde. Le Canada peut jouer un rôle capital dans le domaine des infrastructures.

Nous devons établir des relations fortes entre sociétés, entre sociétés et gouvernements ainsi qu'entre gouvernements et consommateurs afin d'accroître le commerce. La chambre de commerce a un réseau très fort au Canada et en Inde. Nous avons de très bonnes relations avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux de l'Inde.

Nous avons la FICCI et la CII en Inde. Nous avons de très fortes associations. Nous espérons donc développer le commerce entre l'Inde et le Canada.

Merci beaucoup, monsieur. Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé.

Le président: Merci à vous, monsieur, ainsi qu'à tous ceux qui ont présenté ces bons exposés. C'est une bonne introduction au dialogue avec les députés.

Nous allons commencer notre premier tour de questions chez les conservateurs.

Monsieur Dreesen, la parole est à vous.

M. Earl Dreesen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais dire à tous les témoins que j'ai beaucoup apprécié les observations qu'ils ont présentées. Pour commencer, j'aimerais vous demander de quelle façon vos associations commerciales ethnoculturelles peuvent nous aider, tant dans votre pays d'origine qu'au Canada, à établir le dialogue lors de négociations commerciales? Je me demande en fait comment vos associations peuvent coordonner leurs efforts avec ceux d'autres Canadiens qui essaient de faire aboutir les discussions.

Monsieur Potoczny.

M. Zenon Potoczny: Même au cours de la négociation de l'accord de libre-échange, par exemple, il y avait des choses que les ministres pouvaient se dire les uns aux autres parce qu'ils sont diplomates, mais il y en avait d'autres qu'ils ne pouvaient pas exprimer. À la Chambre de commerce Canada-Ukraine, nos membres peuvent toujours poser des questions directes au ministre.

Dans ce cas particulier, nous avons bien compris que certains éléments que l'Ukraine essayait d'obtenir du Canada dans le domaine des produits laitiers et des oeufs et de la chaîne de gestion de l'offre étaient tout simplement impossibles. Nous avons passé beaucoup de temps avec la partie ukrainienne ainsi qu'avec le ministre et ses collaborateurs pour leur expliquer que c'était perdre leur temps parce qu'ils ne réussiraient pas à obtenir des concessions et qu'il vaudrait peut-être mieux qu'ils essaient d'obtenir autre chose en contrepartie.

Voilà le genre de choses que nous pouvions discuter ouvertement avec l'autre partie.

M. Earl Dreesen: Je vous remercie.

Monsieur Dhanjal, c'est à peu près la même question, mais vous avez parlé d'infrastructures, de technologies propres, de sécurité alimentaire, de salubrité des aliments, d'éducation, etc. Je viens de l'Ouest du Canada. J'aimerais vous demander quelles formes d'énergie vous vous attendez à utiliser à l'avenir — je pense notamment au gaz naturel liquéfié — dans votre économie en croissance rapide. On nous a dit que vous aurez besoin de ces choses chez vous. Pouvez-vous nous parler de l'importance que revêt pour vous la discussion du commerce de ces produits.

•(1555)

M. Kanwar Dhanjal: Pour moi, l'infrastructure est l'élément primordial. Comme je l'ai dit, 6 milliards de dollars doivent être investis en Asie. Sur ce montant, près de 2,5 milliards iront à l'Inde.

La faiblesse la plus importante, à mon avis, c'est que l'Inde compte 30 États ayant chacun sa propre réglementation.

Parlons d'abord du Panjab, qu'on appelle le grenier de l'Inde. Gujarat, à l'ouest, est appelé la pharmacie de l'Inde. Au nord-est, l'Assam est réputé pour son thé.

Je ne blâme pas le gouvernement, mais je crois qu'il est temps de parler aux différents États de leur potentiel et de certaines des choses qu'ils peuvent exporter au Canada ou qu'ils peuvent importer du Canada. Cela ne devrait pas se passer entre le gouvernement fédéral et les autres gouvernements. En définitive, il faudrait des rencontres d'entreprise à entreprise.

Si les relations étaient établies entre entreprises, il serait beaucoup plus facile d'intensifier le commerce.

Merci, monsieur.

M. Earl Dreesen: Monsieur Sacco, nous savons tous, je crois, que les néo-Canadiens sont plus susceptibles que les autres d'exporter à cause des contacts qu'ils ont. D'après vous, est-ce que la présence de ces PME incite d'autres membres non immigrants de la communauté à se lancer aussi dans le domaine de l'exportation?

M. Robert Sacco: En général, notre association collabore avec la Chambre de commerce italienne pour s'assurer qu'il y a de bons rapports entre les entreprises italo-canadiennes et celles qui souhaitent venir d'Italie, de même que celles qui envisagent de vendre en Italie.

Maintenant que l'avenir de l'ALENA est incertain, l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne promet d'ouvrir de nombreuses portes. Je crois que les entreprises canadiennes comptent depuis trop longtemps sur les relations avec les États-Unis et ont maintenant besoin de penser un peu plus à l'Europe. Comme l'a dit le monsieur en parlant d'approvisionnement, l'une des principales différences entre l'AECG et l'ALENA réside dans la possibilité de vendre non seulement aux administrations fédérales, mais aussi aux administrations provinciales, municipales et d'État.

Nous avons fait une analyse de ce que signifie cette occasion. Les dépenses du Canada s'élèveront dans les 10 prochaines années à quelque 200 milliards de dollars. Si les Européens avaient seulement la possibilité d'avoir des échanges avec le gouvernement fédéral canadien, la proportion serait probablement d'environ 15 %. Toutefois, comme l'accord s'étend aux provinces, aux villes et aux municipalités et, en Europe, à bien plus que les gouvernements fédéraux, les perspectives dans le domaine des projets d'infrastructures sont phénoménales pour les deux parties.

Je crois que les Canadiens ont de bonnes occasions à saisir et doivent penser à ce qu'ils peuvent faire en Italie et partout ailleurs en Europe.

Le président: Merci, monsieur.

Nous allons maintenant passer au côté libéral.

Monsieur Fonseca, la parole est à vous.

M. Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leurs exposés.

Lorsqu'on considère le commerce, on constate qu'il peut se limiter dans une grande mesure à des transactions: on achète du blé, du pétrole, du gaz, un service, et les choses s'arrêtent là. D'après ce que nous avons constaté, les opérations couronnées de succès impliquent souvent des coentreprises. Dans les régions du monde où il y a des conflits ou dont le régime réglementaire, les systèmes de financement ou la procédure juridique posent des problèmes, je suis sûr que vos associations peuvent aider les entreprises à surmonter les difficultés.

Pouvez-vous nous parler des cas où vos membres ont eu du succès en faisant du commerce avec leur pays d'origine? Le succès est-il attribuable à des coentreprises permettant de collaborer avec des sociétés locales?

Voulez-vous répondre en premier, Zenon?

• (1600)

M. Zenon Potoczny: Volontiers. De toute évidence, il y a différents moyens de parvenir au succès dans les différents domaines des affaires.

Dans le secteur de l'énergie, par exemple, entre l'Ukraine et le Canada... C'est un secteur très important pour l'Ukraine, car, comme le premier ministre l'a dit il y a quelques jours, le pays veut parvenir à l'autonomie énergétique d'ici 2020, c'est-à-dire dans deux ans. L'une des questions sur lesquelles nous avons insisté dans nos discussions avec lui et son gouvernement, c'est que si l'Ukraine veut des investissements étrangers, notamment du Canada, dans son secteur de l'énergie, elle doit commencer par rationaliser le système réglementaire qui régit le secteur.

Il y a différents moyens d'organiser des activités. Vous avez mentionné les coentreprises. Il y en a dans le domaine du pétrole et du gaz. On trouve dans ce secteur des accords de partage de la production, mais surtout dans le cas des très grands projets. Il y a aussi des ententes conjointes d'investissement, comme on les appelle en Ukraine, qui sont très risquées, très instables, etc.

Nous avons essayé de convaincre le gouvernement ukrainien de penser non seulement à la façon d'établir une entreprise en Ukraine, mais aussi au système réglementaire. Par exemple, dans le secteur du pétrole et du gaz, la prolongation de la durée d'un permis couvrant un projet en cours peut prendre 10 mois, deux ans ou trois ans. Dans notre cas, il a fallu attendre 10 mois. En Alberta, ce genre de démarche se fait en un jour. Tout peut être réglé par des moyens électroniques. Il n'y a pas des gens qui donnent leur avis sur l'opportunité de prolonger un permis. Dès que le système réglementaire aura été rationalisé, je suis sûr que des choses telles que les coentreprises et les accords de partage de la production, qui sont utilisés un peu partout dans le monde, pourront certainement être couronnés de succès.

Nous avons même donné à nos interlocuteurs un exemple. Je crois que nous avons maintenant commencé à collaborer avec les organismes de réglementation de l'énergie de l'Alberta, qui s'occupent de services de ce genre partout dans le monde.

M. Peter Fonseca: Je vous remercie.

Monsieur Dhanjal et monsieur Brahmhatt, en ce qui concerne les services que nous offrons au niveau fédéral... Vous avez parlé des missions commerciales organisées par CanExport, Exportation et Développement Canada et le Service des délégués commerciaux. Est-ce que vos membres se prévalent de ces services? Y recourent-ils? Est-ce qu'une organisation comme la vôtre les trouve utiles pour

établir les contacts dont vous avez besoin, ou bien faites-vous vous-mêmes ce travail pour vos membres?

M. Kanwar Dhanjal: Nos membres connaissent ces services parce que nous avons organisé différentes rencontres pour les mettre au courant des nouvelles politiques adoptées par le gouvernement fédéral et les provinces dans le domaine du commerce international. En même temps, EDC et la BDC... Dans le cas de la BDC, les bureaux créés en Inde ne sont pas nombreux. Les exportateurs du Canada, et surtout ceux qui sont d'origine indienne, ont recours aux services de la BDC. La seule chose très importante qui manque, c'est l'accord global de partenariat économique. Une fois qu'il aura été signé, le commerce entre les deux pays devrait doubler. Nous espérons que l'accord sera conclu très bientôt. J'espère en outre que, dans le courant de l'année, peut-être dans les six prochains mois, l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers Canada-Inde sera aussi signé. Lorsque ce sera fait, les investissements en Inde augmenteront. L'Inde a une économie en plein essor qui a une croissance annuelle de 7 % du PIB. Les investissements y seront certainement très rentables.

Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Fonseca.

Nous allons maintenant passer au NPD.

Madame Ramsey, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Tracey Ramsey (Essex, NPD): Je vous remercie de votre présence au Comité et des exposés que vous nous avez présentés aujourd'hui. Ce sont d'excellents renseignements, qui nous permettent certainement de dégager certains thèmes basés sur ce que nous avons entendu au cours de cette étude. L'un d'entre eux concerne les PME et l'appui à leur accorder dans le domaine du commerce international. L'autre, c'est le lien avec nos jeunes.

Monsieur Potoczny, vous avez mentionné le Programme parlementaire Canada-Ukraine qui permet à des jeunes de suivre des stages. Pouvez-vous nous parler des aspects liés au monde des affaires et au commerce et de ce que vos organisations font pour éduquer les jeunes de vos communautés afin de les mettre au courant des occasions qui s'offrent et de les mettre en contact avec des gens de votre pays d'origine de façon à perpétuer ces liens pour les générations à venir?

• (1605)

M. Zenon Potoczny: Je vous remercie de votre question.

Je voudrais signaler rapidement, au sujet des PME, que le projet de SCICU que j'ai mentionné et qui bénéficie de l'appui du gouvernement fédéral est strictement réservé aux PME. C'est un projet destiné à aider les PME en Ukraine, et notamment les PME dirigées par des femmes. Comme je l'ai déjà dit, l'égalité des sexes est une grande priorité.

Du côté des jeunes, oui, nous faisons certainement quelque chose. Notre organisation offre même un tarif spécial aux jeunes qui veulent devenir membres. Les frais imposés dans ce cas sont minimes, mais il est bon parfois de faire payer parce que les gens prennent l'activité beaucoup plus au sérieux. Nous avons une personne chargée de la section des jeunes à la Chambre de commerce Canada-Ukraine. Lorsque nous organisons des rencontres de mise en réseau, nous les invitons toujours. De plus, des membres de la Chambre de commerce engagent des jeunes pour leur apprendre des éléments de gestion d'entreprise et leur montrer comment fonctionne l'aspect mentorat. Oui, il n'y a pas de doute que les jeunes sont très importants.

M. Kanwar Dhanjal: En ce qui concerne les jeunes et les PME, notre Chambre de commerce a différents comités. Nous avons, par exemple le comité des jeunes entrepreneurs et le comité des femmes entrepreneurs. Nous accordons une importance particulière aux jeunes et aux femmes, surtout dans le secteur des petites entreprises.

En Inde, les PME sont la clé de voûte de l'économie. Il en est de même au Canada. Je suis moi-même entrepreneur. J'ai une petite société qui contribue à l'économie canadienne.

Nous insistons vraiment sur les jeunes et les femmes. L'ICCC organise une mission commerciale en Inde en janvier de chaque année. Les nombres varient d'une année à l'autre, mais la délégation comprend d'ordinaire entre 50 et 120 représentants d'entreprises. En janvier 2018, une autre délégation représentant différents secteurs et différentes villes se rendra en Inde.

L'année dernière, la délégation comprenait le ministre Sohi. Plus tôt, Jason Kenney avait participé à notre mission en Inde. Nous avons eu une bonne participation fédérale à cette visite.

Dans le secteur des PME qui, comme je l'ai dit, constitue la clé de voûte de l'économie aussi bien en Inde qu'au Canada, l'établissement de liens entre petites entreprises peut vraiment avantager les PME des deux pays. Nous nous efforçons de consacrer plus d'efforts aux PME pour développer le commerce et encourager les petits fabricants. Il ne faut pas perdre de vue que la fabrication de produits en Inde est très peu coûteuse.

J'aimerais vous donner un exemple très positif, si vous pouvez me laisser deux minutes de plus. Il y a une dizaine d'années, beaucoup d'entreprises des États-Unis et du Canada ont établi en Inde leurs services de télémarketing. Avec le temps, il y a eu beaucoup de demandes de renseignements provenant de Canadiens qui souhaitaient obtenir des services d'ingénierie en Inde pour faire des dessins et de la conception. Ils avaient besoin d'employés indiens.

J'ai récemment appris quelque chose de plus important. Une société du Canada qui exporte dans le monde entier, et particulièrement au Moyen-Orient, en Asie et dans des pays [*Inaudible*], cherchait engager en Inde des ingénieurs pouvant donner sur place des services à cette région. L'envoi d'ingénieurs canadiens en Asie, en Inde ou au Moyen-Orient serait coûteux. En engageant des gens en Inde, la société pouvait [*Inaudible*] le Moyen-Orient, des pays asiatiques ou des pays de [*Inaudible*]. Il y a de nouvelles technologies qui font maintenant leur apparition. Ce sont des choses que nous voyons dans le secteur des PME et qui peuvent intensifier le commerce.

Je vous remercie, Tracey.

• (1610)

Le président: Merci, monsieur.

Madame Ramsey, votre temps de parole est écoulé.

C'est maintenant au tour de M. Dhaliwal, pour cinq minutes.

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Merci, monsieur le président. Je remercie également nos témoins.

Monsieur Potoczny, au cours de mandats précédents, j'ai moi aussi employé des stagiaires ukrainiens que j'ai trouvés très efficaces.

Ma question s'adresse aux représentants de l'ICCC.

Monsieur Dhanjal, vous avez mentionné l'accord global de partenariat économique, ou AGPE. La dernière rencontre de négociation à ce sujet a eu lieu en 2015. Pouvez-vous dire au Comité quels seraient les avantages de la signature de l'AGPE pour l'Inde et le Canada?

M. Kanwar Dhanjal: Avec l'AGPE, il y aurait plus de confiance entre les sociétés, les gouvernements et les PME. En même temps, les taxes et droits d'importation seraient réduits. C'est un peu comme un accord de libre-échange. Lorsqu'un accord de libre-échange est conclu, les taxes et les droits d'importation et d'exportation sont éliminés. C'est certainement un facteur de stimulation. L'AGPE contribuerait vraiment à doubler ou tripler les échanges commerciaux entre les deux pays. J'espère de tout coeur que l'accord sera signé le plus tôt possible.

M. Sukh Dhaliwal: Vous avez en même temps recommandé d'intensifier les relations entre entreprises. L'Inde est un très grand pays, tout comme le Canada. Il compte de nombreuses régions et de nombreuses provinces. De telles relations pourraient ne pas être possibles. Dans ce cas, les accords entre gouvernements jouent un rôle essentiel.

Quelles recommandations pouvez-vous formuler dans le but de renforcer ou d'améliorer les relations avec l'Inde et d'orienter les deux pays vers les accords de gouvernement à gouvernement au lieu de relations d'entreprise à entreprise?

M. Kanwar Dhanjal: L'AGPE n'est pas une entente de gouvernement à gouvernement. Une fois l'accord signé, les règles qui s'appliqueront dans toutes les provinces et tous les États de l'Inde qui exportent seront fédérales et non provinciales. Il n'y aurait plus de taxes ou de droits. Les entreprises de l'Est, du Nord ou du centre seront toutes soumises aux mêmes règles et n'auront plus à payer de droits. Il n'y a pas de doute que cela développerait le commerce.

Je vais vous dire ce qui arriverait. Considérons l'huile de canola exportée à l'Inde. La demande est énorme.

M. Sukh Dhaliwal: Et qu'en est-il des légumineuses?

M. Kanwar Dhanjal: En Inde, les droits d'importation sont de 26 %, ce qui est très élevé. Si un accord de libre-échange tel que l'AGPE est conclu, les importations indiennes d'huile de canola augmenteraient de plusieurs ordres de grandeur.

J'ai une autre chose à vous dire. L'Inde a une énorme base industrielle. Parmi les pays asiatiques, l'Inde est un chef de file. Après la Chine, c'est l'Inde. L'Inde peut approvisionner en huile de canola différentes régions des pays voisins, comme le Pakistan, le Bangladesh, le Sri Lanka ou la Thaïlande. Encore une fois, le plus important est de signer l'AGPE le plus tôt possible.

Merci, monsieur.

M. Sukh Dhaliwal: Vous avez entendu parler de l'accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers, ou APIE. Qu'est-ce que vous en pensez? De quelle façon profitera-t-il aux deux pays?

M. Kanwar Dhanjal: Comme je l'ai dit, le Régime de pensions du Canada a fait un petit investissement en Inde. Il était petit parce que l'APIE n'a pas encore été signé. Les investisseurs étrangers ne sont pas protégés à l'heure actuelle. Une fois l'accord signé, le Régime de pensions du Canada et d'autres organismes pourront investir en Inde, dont l'économie connaît une croissance de plus de 7 % par an. C'est le taux le plus élevé du monde.

L'économie croît. Tout investissement d'une société canadienne en Inde croîtra aussi automatiquement.

Il est donc très important de conclure l'APIE.

• (1615)

M. Sukh Dhaliwal: Avez-vous essayé d'en convaincre le gouvernement indien?

Le président: Monsieur Dhaliwal, c'est un bel effort qui a presque réussi. Le Parti libéral aura un peu de temps plus tard. Vous pouvez aussi essayer de refilez cette question à un autre collègue.

Cela met fin à notre premier tour. Il nous reste assez de temps pour deux autres interventions. Nous allons commencer par les libéraux.

À vous, madame Lapointe.

[Français]

Mme Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Sacco, j'ai quelques questions à vous poser.

Plus tôt, vous avez dit représenter la Fédération nationale des associations commerciales et professionnelles italo-canadiennes.

Est-ce à dire que votre organisme compte plusieurs succursales au Canada?

[Traduction]

M. Robert Sacco: Oui.

[Français]

Mme Linda Lapointe: Votre fédération regroupe combien de membres?

[Traduction]

M. Robert Sacco: Nous avons approximativement 1 500 membres payants.

[Français]

Mme Linda Lapointe: Est-ce que cela inclut de petites et moyennes entreprises?

D'après vous, comment pouvons-nous faire en sorte que les liens entre les entreprises canadiennes et les entreprises italiennes s'établissent rapidement?

Représentez-vous un grand nombre de petites et moyennes entreprises?

[Traduction]

M. Robert Sacco: Nous représentons des petites, des moyennes et des grandes entreprises. Je peux citer l'exemple de Sergio Marchionne, entrepreneur d'origine italienne qui a fait ses études au Canada. Il est né dans les Abruzzes, en Italie, puis est arrivé au Canada où il est allé à l'école et a fait des études de comptable agréé. Je crois qu'il a aussi suivi des cours de droit à Windsor. Ensuite, il est rentré en Europe où il a pris la direction de Fiat Chrysler, qui est l'un des plus grands constructeurs de véhicules du monde. Nous avons des relations avec de petites et de grandes entreprises de toutes sortes. Nous voulons favoriser une plus grande activité. Nous pensons vraiment que les entreprises canadiennes doivent envisager l'Europe comme une occasion de croissance. Nous estimons que le monde des affaires dépend un peu trop des États-Unis.

Nous croyons qu'il faudrait penser davantage à l'AECG, par exemple. Cet accord ouvrira des perspectives phénoménales aux entreprises européennes qui souhaitent venir au Canada. Ces entreprises feront la concurrence aux sociétés canadiennes. Ce sera probablement bon pour l'économie à cause de la concurrence accrue et de la valeur des services offerts. Nous devons faire la même chose,

c'est-à-dire aller en Europe livrer concurrence aux entreprises européennes.

[Français]

Mme Linda Lapointe: Vous parlez de l'accord de libre-échange conclu avec l'Europe et entré en vigueur le 21 septembre dernier.

Avez-vous fait la promotion de ce nouvel accord de façon à ce que les entreprises, qu'elles soient canadiennes ou italiennes, puissent se prévaloir des privilèges qui y sont liés?

[Traduction]

M. Robert Sacco: Absolument. Nous organisons régulièrement des dîners auxquels nous invitons tous les membres de la communauté des affaires ainsi que des représentants des gouvernements. Nous avons aussi des activités féminines au cours desquelles sont discutées différentes questions ainsi que des occasions d'affaires. Nous avons une tribune canadienne et nous profitons constamment des occasions de mise en réseau avec nos collègues italiens.

[Français]

Mme Linda Lapointe: Plus tôt, nous avons parlé des petites et moyennes entreprises avec les personnes ici présentes. Dans le cadre du commerce interentreprises, est-il possible de faire en sorte que les gens trouvent facilement des entreprises partout en Italie ou ailleurs?

[Traduction]

M. Robert Sacco: Internet offre des possibilités phénoménales à l'échelle mondiale pour toutes sortes d'activités commerciales. Je crois aussi que les Canadiens ne tirent pas pleinement parti des services de soutien fédéraux tels qu'Exportation et Développement Canada, la Banque de développement du Canada, etc. Au Canada, de nombreux services sont offerts par les organismes fédéraux.

À mon avis, il faudrait que les gens prennent l'avion afin d'aller rencontrer des gens d'affaires, de trouver des débouchés pour leurs produits et de faire ce que font les entrepreneurs et les PME. Certaines de ces activités réussiront et d'autres n'aboutiront à rien, mais, dans l'ensemble, je crois que nous pouvons soutenir la concurrence partout dans le monde.

• (1620)

[Français]

Mme Linda Lapointe: J'aimerais maintenant poser une question à M. Potoczny.

[Traduction]

Le président: Il faudra que ce soit une petite question et une courte réponse.

[Français]

Mme Linda Lapointe: Hier, le président de l'Ukraine nous a rendu visite. Il a dit que le secteur des services étaient le plus prometteur.

Qu'en pensez-vous?

[Traduction]

M. Zenon Potoczny: Oui, je crois absolument que l'Ukraine est essentiellement en train de tout reconstruire, transports, infrastructures, bâtiments et le reste. De toute évidence, le Canada est un chef de file mondial en ingénierie, en services et en fabrication. Je crois certainement qu'il y a là un énorme potentiel pour les entreprises canadiennes.

Mme Linda Lapointe: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Carrie, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais remercier nos témoins de leur présence au Comité. Cette conversation est d'une grande importance. Je crois que c'est M. Sacco qui a fait allusion à la tournure des négociations de l'ALENA. À l'heure actuelle, c'est l'accord commercial le plus important que nous ayons. L'intérêt que nous avons à diversifier... Je crois que les Canadiens ont été surpris il y a quelques années lorsque le premier ministre, répondant à une question concernant le pays qu'il admire le plus, a dit qu'il avait une grande admiration pour la dictature de la Chine. Je constate que le gouvernement s'efforce de conclure le plus rapidement possible un accord de libre-échange avec Beijing.

Toutefois, lorsque je pense à l'Inde, je vois toutes les choses que nous avons en commun: un système parlementaire de type britannique, la primauté du droit, la démocratie et les perspectives que tout cela présente.

On a également parlé de Fiat Chrysler et de ses liens avec le Canada, mais il y a aussi Tata Motors, dont le président a de profondes racines au Canada.

Monsieur Dhanjal, vous avez mentionné quelques-unes des occasions que nous avons actuellement dans les domaines des ressources humaines, de l'industrie et de l'agriculture. Toutefois, si le Canada était en mesure d'accélérer... Vous avez parlé de l'importance des accords commerciaux. À votre avis, quels secteurs industriels présentent le plus de potentiel pour le Canada et l'Inde si un accord commercial pouvait être conclu?

M. Kanwar Dhanjal: Le secteur qui est resté inexploité entre les deux pays est celui de la défense. Une part de 15 à 17 % du budget de l'Inde est consacrée à la défense. À l'heure actuelle, l'Inde accepte des investissements étrangers par emprunt dans ce secteur et [*Inaudible*]. Je connais quelques entreprises de Brampton qui font le commerce avec l'Inde dans ce domaine, mais les volumes sont très petits. Il y a donc un grand potentiel dans le secteur de la défense.

L'Inde est en train de construire une centaine de villes intelligentes. Au Canada, toutes les villes le sont. Nous pouvons donc contribuer à l'infrastructure indienne et aux villes intelligentes de [*Inaudible*].

Le secteur de l'éducation est également important. En Inde, les jeunes forment 27 % de la population. Comment cela se compare-t-il au Canada? Tous les jours, et pour les cinq prochaines années, des milliers de Canadiens passent le cap de l'âge d'or. Vous pouvez voir la différence.

Comme vous l'avez dit très clairement, nous sommes deux démocraties dotées d'un système parlementaire de type britannique. Nous sommes des pays du Commonwealth. Tata, principale société associée à Bombardier en Inde, passe des commandes à Bombardier. Il y a beaucoup d'occasions, beaucoup de choses à exporter. Il faut seulement prendre l'initiative.

Personnellement, je crois que les secteurs de l'éducation, de l'infrastructure et de la défense doivent être mieux exploités.

M. Colin Carrie: Très bien.

•(1625)

M. Kanwar Dhanjal: Merci, monsieur.

M. Colin Carrie: Le premier ministre Groysman est, lui aussi, venu nous voir. Je lui ai posé cette question. Comme n'avons pas eu

le temps d'en parler en détail, je vais vous demander la même chose. Quels secteurs industriels présentent à votre avis le plus de potentiel pour le Canada et l'Ukraine?

Il a été question de l'agriculture. Je crois que le premier ministre a eu des entretiens avec des sociétés du secteur aérospatial et de celui de la défense. Qu'avez-vous à dire au Comité au sujet des perspectives commerciales futures avec l'Ukraine?

M. Zenon Potoczny: Comme je l'ai déjà dit, l'Ukraine est presque en train de tout changer: les transports, l'infrastructure, les énergies renouvelables et même l'industrie agricole, qui constitue un secteur énorme et très important pour l'Ukraine. Dans ce domaine, le pays fait de bonnes affaires dans le monde, mais il a besoin de nouvelles technologies et de nouveaux équipements. Le Canada peut les lui fournir, tant dans le domaine agricole que dans celui de l'énergie.

Même en ce moment, une grande société de Winnipeg, AGI International, fournit de l'équipement à différents pays. Malheureusement, Exportation et Développement Canada a depuis quelque temps presque mis une pancarte sur son site Web disant que l'Ukraine présente de grands risques à cause du conflit armé qui sévit dans la région orientale du pays.

Il est également très important pour le Canada et son gouvernement — nous l'avons déjà dit au ministre du Commerce international, M. Champagne — qu'Exportation et Développement Canada se branche parce que beaucoup d'exportations canadiennes peuvent être financées par son entremise. Aider les entreprises qui vendent beaucoup de matériel et de technologies constitue la principale raison d'être d'EDC. Par conséquent, je crois qu'EDC devrait faire preuve de plus de coopération.

Le président: Merci, monsieur. Merci, monsieur Carrie.

Nous n'avons pas assez de temps pour une intervention complète, mais, si quelqu'un le souhaite, il pourrait poser une question rapide.

Monsieur Dhaliwal, voulez-vous le faire? Nous pourrions ensuite avoir une réponse concise avant de mettre fin à la réunion.

M. Sukh Dhaliwal: Je vous remercie.

Monsieur Dhanjal, le Canada semble disposé à signer un APIE et un AGPE avec l'Inde. Avez-vous essayé de persuader le gouvernement indien d'aller de l'avant?

Par ailleurs, quelle politique d'immigration pourrait être favorable au commerce?

M. Kanwar Dhanjal: Je parlerai de la politique d'immigration dans quelques instants.

Tout d'abord, au sujet du rôle que peut jouer l'ICCC pour accélérer la signature de l'AGPE, je dirai que nous avons des contacts directs avec le gouvernement fédéral indien ainsi qu'avec le haut-commissariat de l'Inde à Ottawa et le consulat de Toronto. Nous mettons à contribution toutes les ressources dont nous disposons pour hâter la signature de l'AGPE et de l'APIE.

Quant à la politique d'immigration...

Le président: Monsieur, je sais que si vous commencez à parler d'immigration, la réponse peut être longue. Je vous saurais gré de donner une réponse concise.

M. Kanwar Dhanjal: D'accord.

Je peux dire, au nom de la chambre de commerce, que nous appuyons la politique d'immigration du présent gouvernement. Il cherche à faire venir au Canada des gens qui ont des compétences spécialisées, ce qui est une bonne chose. Le gouvernement favorise l'éducation. Les étudiants qui viennent ici contribuent financièrement à l'économie du pays. De plus, ils s'adaptent à la culture canadienne sur le plan social, pratique et environnemental. Après avoir fait deux ans d'études et avoir occupé un emploi pendant deux ans avec un permis de travail, ils ont une bonne connaissance pratique du pays. Ils ne pourront pas dire après quatre ans: « Non, j'ai fait des études supérieures, mais comme je n'ai pas réussi à décrocher un emploi, je suis chauffeur de taxi. » Non et non. Ces gens ont étudié dans le pays, s'y sont adaptés et se sont intégrés... Bref, j'appuie la politique d'immigration.

Merci, monsieur.

Le président: Merci à vous, monsieur.

Messieurs, je vous remercie d'avoir pris le temps — car je sais combien vous êtes occupés — de comparaître devant le Comité aujourd'hui. Nous avons eu une très bonne conversation. Nous aurions bien voulu disposer de plus de temps. Nous produirons un rapport au terme de notre étude. Vous pourrez en avoir un exemplaire.

Merci encore et bonne chance.

Nous allons suspendre la séance pendant une minute, puis reprendre nos travaux à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>